

LA COLLABORATION AVEC LES INSTITUTIONS MULTILATÉRALES

- Le Canada continuera de promouvoir les réformes visant l'accroissement de l'efficacité et de la transparence en matière de passation de marchés dans l'ensemble du système multilatéral et au sein des organisations qui jouent un rôle particulièrement important dans la promotion de la réduction de la pauvreté.
- Le Canada travaillera avec d'autres pays membres et avec les institutions mêmes pour s'assurer que les faiblesses sur le plan du rendement sont corrigées et que les ressources sont affectées là où elles peuvent avoir le plus de retombées.
- Le Canada aidera davantage les organisations qui réussissent le mieux à promouvoir la gouvernance mondiale et à contribuer aux ODM, et examinera ses contributions aux institutions qui sont moins efficaces.
- Le Canada encouragera une participation accrue, dans les initiatives d'allègement de la dette, des institutions financières internationales comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et les banques régionales de développement, tout en protégeant leur viabilité financière.